



BULLETIN D'ADHESION 2010
AMAP « Le panier de l'ANETH »
Le panier pour une agriculture naturelle et éthique

renouvellement

première adhésion

Charte des engagements réciproques	
<p>Les consommateurs- adhérents de l'AMAP le panier de l'Aneth s'engagent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financièrement par l'achat programmé à l'avance d'une partie des produits des producteurs associés dans l'AMAP, suivant un calendrier et des modalités définies en commun ; - économiquement et moralement par la solidarité avec les agriculteurs producteurs dans les aléas de la production : partage des risques et des « bénéfices naturels » ; - associativement par leur participation à la vie de l'AMAP : organisation de la distribution (au moins 1 permanence par an), aide au producteurs et /ou visite de l'exploitation (environ 1 fois/an)... 	<p>Les producteurs- adhérents de l'AMAP le panier de l'Aneth s'engagent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniquement et économiquement à fournir des produits de bonne qualité organoleptique, environnementale et sociale, selon des modalités définies en commun avec les consommateurs ; - éthiquement en assurant la transparence sur le fonctionnement de l'exploitation, les méthodes de production, l'origine et la traçabilité des produits, la situation économique et l'alerte sur les éventuelles difficultés - associativement par leur participation, dans la mesure de leurs moyens et disponibilités, à la vie de l'AMAP: organisation de la distribution, rôle pédagogique, animation, information, ...
Le consommateur	Les producteurs :
Nom, prénom :	Jean Marie Bole, éleveur de volailles, ferme du Vallon, Amancey (25)
Adresse	Emmanuel Chatelain, éleveur de moutons, ferme du chemin de l'Escale, Besançon (25)
Tél 1 :	Jean Pascal Guérrin et Frédéric Dudoret, maraîchers, ferme du moulin d'Acey, Montagney (70)
Mail 1	Famille Magdelaine, meuniers, Moulin du Val d'Amour, Vaudrey (39)
<p>Adhère à l'AMAP « le panier de l'Aneth, ses statuts, ses principes et sa charte pour la période 2010/2011 et pour les contrats :</p> <p><input type="checkbox"/> légumes <input type="checkbox"/> 1 part <input type="checkbox"/> 1/2 part</p> <p><input type="checkbox"/> agneau</p> <p><input type="checkbox"/> volailles</p> <p><input type="checkbox"/> farine</p> <p><input type="checkbox"/> poisson</p> <p><input type="checkbox"/> fromage de chèvre</p> <p><u>Signature :</u></p>	<p>Delphine Grelat, chevrière et fromagère, Bergerie de Bartherans (25)</p> <p>Christine Roubez, piscicultrice, étangs de Pleure (39)</p>